

Installation des appareils bois indépendants

Durée : 3 jours (21h)




Objectifs

Cette formation donne accès aux techniques d'installation des appareils bois indépendants, aux données techniques et physico-chimiques du bois et des règles de dimensionnement. Elle permettra également de réaliser des installations performantes en respectant les contraintes réglementaires, les normes qualitatives et les attentes de la clientèle.

Public concerné

Plombiers chauffagistes, installateurs thermiques souhaitant rejoindre le réseau des installateurs Quali'Bois module Air

Niveau de connaissance préalable requis

Afin de suivre au mieux l'action de formation, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant :

- Parler, lire et écrire français
- Connaître les installations d'appareils bois indépendants

Contenu pédagogique

Généralités

- La charte Quali'Bois
- Présentation des combustibles et des différents types d'appareils

Mises en œuvre de l'EVAPDC

- Désignation, dimensionnement et mise en œuvre des conduits de fumée
- Mise en œuvre des conduits de raccordement et modérateurs de tirage
- Réhabilitation des conduits - Tubage

Mises en œuvre des produits

- Amenée d'air comburant
- Inserts, appareils à foyer ouvert et âtres
- Poêles à bois, appareils à granulés et appareils avec bouilleur

Réception et maintenance

Sensibilisation à la sécurité

Moyens pédagogiques

Sur la base d'apports théoriques, des données techniques du bois énergie et des contraintes réglementaires, le formateur propose des cas concrets de projets d'installation. Une demi-journée sera réalisée sur un plateau technique équipé d'appareils (foyers/inserts, poêles...) en fonctionnement.

Moyens techniques, d'encadrement, de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats

- La formation sera assurée par un formateur, spécialiste technique et pédagogique.
- Formation théorique et participative axée sur l'échange «formateur-professionnels».
- Études de cas pratiques en salle.
- Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires.
- L'organisation de la journée ainsi que l'application des règles de sécurité seront assurées par le formateur.
- La signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.
- L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée par un QCM en fin de formation.

Le + de la formation : une formation indispensable pour obtenir la qualification Quali'Bois module Air

